

Cas humains de grippe porcine, Mexique et USA

26 avril 2009

Les autorités sanitaires du Mexique et des USA ont confirmé des cas groupés d'infection humaine par un virus grippal A(H1N1) d'origine porcine. Ce virus est différent du virus H1N1 de grippe saisonnière, virus d'origine humaine qui circule habituellement. Une transmission de ce virus de personne à personne est confirmée.

Situation épidémiologique

Aux USA, 11 cas sont confirmés dont 7 en Californie et 2 au Texas et 2 au Kansas (l'un a effectué un voyage au Mexique et le second est le conjoint du premier). Aucune de ces personnes n'est décédée et leur état clinique n'est pas inquiétant. Au Mexique, l'ampleur du phénomène est beaucoup plus importante. L'épidémie touche à ce jour 4 régions différentes du pays :

- Mexico city : 854 cas ont été recensés et 59 d'entre eux seraient décédés
- Etat de San Luis Potosi : 24 cas dont 3 décès
- Mexicali (Etat de Baja California, à la frontière américaine) : 4 cas, 2 décès
- des sources divergentes font état de cas et d'un décès à Oaxaca, cette information doit être confirmée.

Parmi les cas survenus au Mexique, 20 ont été confirmés comme étant liés à une souche porcine H1N1 très proche de celle isolée en Californie.

Cette situation va sans doute évoluer dans les jours à venir.

A cette heure, aucun cas d'infection à influenza A(H1N1) d'origine porcine n'a été identifié en dehors du continent américain.

► Voir le document : [Cas humains de grippe porcine](#) (pdf) - mis à jour le 26/04/09 à 12h.

Situation en France

Une cellule d'alerte a été activée par le ministère de la Santé pour surveiller l'évolution de la situation.

Afin de détecter au plus tôt en France d'éventuels cas de grippe porcine H1N1 revenant d'une zone infectée, une définition de cas possible a été établie par l'InVS et la DGS.

Une personne présentant un syndrome respiratoire aigu brutal :

- signes généraux : fièvre > 38° ou courbature ou asthénie
- et signes respiratoires : toux ou dyspnée

devient un cas possible si dans les 7 jours avant le début de ses signes :

1. elle a séjourné en Californie dans les comtés de San Diego ou Imperial (sud de la Californie).
2. elle a séjourné au Texas dans le comté de San Antonio (près de la frontière mexicaine).
3. elle a séjourné au Mexique dans le district fédéral de Mexico city ou de San Luis Potosi ou de Baja California ou de Oaxaca
4. elle a eu un contact étroit avec un cas possible, probable ou confirmé dans les 24h avant le début des signes.

Deux cas possibles signalés le 25/04 ont été écartés.

Des investigations sont en cours pour 4 autres personnes signalées ce jour.

Recommandations de prise en charge

Les personnes qui répondent aux critères de la définition de cas possible ci-dessus doivent contacter le centre 15.

Il est recommandé d'hospitaliser dans l'établissement le plus proche les cas possibles avec mise en œuvre d'isolement respiratoire et d'un traitement par un inhibiteur de la neuraminidase, en attente d'une confirmation ou d'une infirmation biologique du diagnostic de grippe.

Les contacts étroits des cas possibles doivent rester à domicile et éviter les contacts avec des personnes extérieures. En cas d'apparition de fièvre ou de signes respiratoires, ils doivent contacter le centre 15 pour une évaluation de leur situation.

Ces recommandations sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de la situation et des informations disponibles.

Pour les personnes qui séjournent actuellement au Mexique ou doivent s'y rendre dans les prochains jours, des informations sont disponibles sur le site du Ministère des Affaires Etrangères (lien ci-dessous) :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-auxvoyageurs_909/pays_12191/mexique_12292/index.html

Pour toute question, le Ministère des Affaires Etrangères peut être joint au 01 45 50 34 60, ainsi que Infogrippe au 0 825 302 302.